

FUITE AUX EXAMENS D'ETAT EN R.D.CONGO

« Une interpellation à la conscience des partenaires éducatifs »

Par

- BOMBULA NGUTU Gustave, assistant à l'Université de Kisangani ;
- KOY LINA Paulin, assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique de LOKUTU ;
- BOMBILE LOFOLE Joseph, assistant aux Facultés Universitaires de BAMBELOTA

1. RESUME

L'objectif poursuivi dans cette étude est de décrire les facteurs à la base de la médiocrité du système d'évaluation de l'enseignement congolais à la fin des études secondaires à travers les examens d'état. C'est depuis une décennie que l'examen d'état a perdu sa valeur d'autre fois suite à une pratique appelée : fuite.

Les résultats de l'étude montrent que cette pratique tire son origine depuis le centre de sélection des items à Kinshasa la capitale par des inspecteurs qui sont appelés à faire ce travail. Ils ont, à chaque chef-lieu des provinces et/ou ville des réseaux de distribution sur les quels s'opèrent la vente des items.

SUMMARY

The objective of this study is to describe the factors underlying the mediocrity of the evaluation system in the Congolese education through the state examinations. It has been a decade since the State Review lost its original value because of the bad system called leak. The results of the study show that this practice originates from the items selection center in Kinshasa, the capital, by inspectors who are called upon to do this work. Each provincial and/or city headquarters has distribution networks on which the sale of the items takes place.

1. INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, l'évaluation externe des acquis des élèves connaît une expression importante dans la plus part de systèmes éducatifs. A sa fonction pédagogique originelle de certification des apprentissages des élèves, est venue s'ajouter celle d'un outil politique de pilotage du système.

En effet, Gonzague (2014), pense que l'évaluation externe devrait, théoriquement, permettre d'améliorer la qualité de l'école. Néanmoins, le développement de cet outil et son bienfondé suscitent de nombreuses controverses.

De nombreux auteurs définissent l'évaluation externe des acquis des élèves. En voici quelques-uns :

Pour Wirthner et Ntamakiloro (2008), à l'opposé des évaluations assurées par les enseignants et dont la portée est interne à la classe, les épreuves externes sont élaborées par l'administration scolaire et concernent le plus souvent tous les élèves du pays.

De sa part, De Landeshere (1979) note que l'évaluation externe est celle réalisée par des personnes ne faisant pas partie de l'équipe éducative chargée de réaliser le programme.

Dierendonck (2008) avance l'idée selon laquelle l'évaluation externe est toujours construite et parfois administrée par une personne extérieure ou un organisme externe à la classe.

Malgré les différentes définitions, il sied de noter qu'elles partagent des points communs, il s'agit d'une mesure à large échelle (pays, région, degré scolaire, classe d'âge...) des acquis des élèves. Elle est mandatée et élaborée par une entité externe à la classe.

Cependant, les résultats de ces épreuves, même sans enjeux forts, entraînent également des conséquences sur les acteurs de terrain. Pour Huguerin et Soguel (2013), elles donnent au système scolaire une certaine transparence qui permet aux élèves de se situer notamment en se comparant à leurs pairs ; aux parents de situer la performance de leurs enfants et d'identifier les acteurs qui sont responsables de leurs résultats ; aux Enseignants d'identifier le niveau d'exigence demandé et d'adapter leurs pratiques ; aux Chefs d'établissement d'évaluer les enseignants ; aux Administrations d'identifier les établissements voir les enseignants performants ou non.

Chrahay (2009) a signalé que l'évaluation externe des acquis des élèves entraîne des effets sur ces derniers. Ils touchent surtout leur motivation. Certes, les résultats de tels dispositifs peuvent permettre à l'élève de savoir où il se situe par rapport à la norme. Toutefois, cette information serait bénéfique pour les « bons » élèves, mais néfaste pour les élèves en difficultés.

De plus, cette valeur informative n'aurait que peu d'effets, l'élève n'était pas en mesure d'analyser ses résultats et de réguler ses apprentissages en fonction de ceux-ci. Pourtant, dans certains contextes, les dispositifs d'évaluation externe sont mis en place avec l'intention de motiver les élèves et augmenter leurs performances.

Toutefois, certaines études (Jones et al 1999 ; Jones et al 2003) démontrent le contraire. Les tests externes feraient baisser la motivation intrinsèque des élèves pour l'apprentissage et l'école, les pratiques pédagogiques eu lieu, étant moins stimulantes et seraient la source de stress.

D'autres (Looneg, 2009 ; Amrein-Beardsley et Berliner, 2003 ; Haney, 2000) montrent que les élèves moins anxieux face aux tests externes sont ceux qui les réussissent le mieux. De plus, le stress serait la cause de nombreux abandons, notamment dus au manque de soutien des enseignants pour les élèves en difficultés.

La R.D.Congo ne reste en marge de cette réalité surtout en ce qui concerne son évaluation de fin de cycle de l'enseignement secondaire à travers les examens d'état qui, dès lors, se trouvent dans une impasse.

L'Examen d'Etat, étant un moyen efficace de l'évaluation nationale, a été initié par le Gouvernement Congolais à l'aube de l'accession du pays à la souveraineté nationale, dans le but de doter la jeune nation d'un instrument d'évaluation souple et efficace sanctionnant ainsi la fin des études secondaires.

Bamwisho M. et Misenga M.(1982) ajoutent que l'examen d'état constitue pour ce dernier, un moyen de contrôle général de niveau de connaissances acquises par les élèves du secondaire et un stimulant pour les établissements scolaires du second degré, puisque le développement d'une nation dépend en grande partie de son système d'enseignement qui doit tenir compte des réalités du pays et de qualités des connaissances acquises par les élèves.

Cette épreuve devrait être organisée de telle sorte que les résultats obtenus par les candidats ne puissent pas être l'objet d'une contestation quelconque mais néanmoins reflètent une réalité conformément aux objectifs pour lesquels il a été conçu. Car il constitue aussi, un outil nécessaire servant des critères pour l'accès des candidats aux études supérieures et universitaires.

La Synergie des Evêques du Congo, SYECO en sigle (2019), lors de la 56^e Assemblée plénière souligne comme préoccupation, je cite : « en outre, le spectacle de la corruption éhontée, lors des élections des Gouverneurs et Sénateurs dans les provinces, a suscité la question de la crédibilité et du sens de recevabilité de ceux qui ont été proclamés. Ainsi, l'image de notre pays s'en trouve-t-elle sérieusement ternie. Pur encore, l'institutionnalisation de la corruption dans les milieux éducatifs, surtout dans l'organisation des examens d'état, compromet gravement l'avenir de notre jeunesse, préviennent-ils ».

En effet, il y a de cela plus d'une décennie qu'on constate que l'examen d'état en République Démocratique du Congo a perdu sa crédibilité comme l'instrument de mesure qui, autrefois servait à améliorer la qualité de l'école, suite à une mauvaise pratique, la quelle les items circulent déjà entre les mains des candidats la veille du jour de passation de ladite épreuve.

La nécessité d'étudier ce problème est d'une grande importance car jusqu'à présent, l'on est jamais parvenu à arrêter cette honteuse pratique qui ne cesse de dévaloriser la qualité de ce système d'évaluation en R.D.Congo et cela depuis plusieurs années.

Ceci entraînant même la baisse du niveau des étudiants dans des universités et instituts supérieurs car, ils proviennent d'un système déjà corrompu et sont par conséquent malformés.

Ce qui nous a motivé à mener cette étude est que dans ville de Kisangani, la veille du déroulement de ces épreuves, nous observons au près des candidats à la cité comme aux manoirs une circulation libre des items de la session en cour, or le processus de cette évaluation est bien encadré et bien surveillé en amont.

A ce niveau, trois questions peuvent être posées :

- Qu'est ce qui est à l'origine de fuite des questionnaires des examens d'Etat ?
- Quelles conséquences entraînent-elles cette pratique ?
- A quel niveau et par qui la fuite est occasionnée ?

Pour répondre à ces trois questions posées ci-haut, trois hypothèses ci-dessous ont été dégagées :

- Le non-respect d'éthique professionnelle et l'institutionnalisation de la corruption par les acteurs impliqués dans ce processus, seraient à la base de cette pratique ;
- Les conséquences de cette pratique seraient un suicide ou une promotion à la médiocrité ;
- Cette fuite des items serait occasionnée au niveau du centre de sélection à Kinshasa par les inspecteurs sélectionneurs pour les réseaux au niveau des provinces.

La présente étude poursuit les objectifs suivants :

- Découvrir ce qui est à la base de fuite des questionnaires des examens d'Etat ;
- Soulever les conséquences que cette honte pratique peut entraîner sur la formation de nos enfants ;
- Identifier l'instance et les acteurs qui sont à la base de fuite des items du centre de sélection jusqu'au centre de passation.

2. METHODOLOGIE SUIVIE

2.1. Population et échantillon

La population de notre étude est constituée des inspecteurs, des chefs d'établissement ainsi que les élèves finalistes des humanités de la ville de Kisangani. Comme cette population est hétérogène, l'échantillon hasard stratifié est retenu pour la récolte des données de cette recherche.

Selon Lamoureux A. (2005), cet échantillon a comme avantage la grande précision car il est conseillé d'y avoir recours lorsque la population est très hétérogène. Dans un échantillonnage stratifié, les échantillons ainsi formés peuvent être de même taille. Toutefois, il est souvent préférable de tenir compte des propositions de chacune des strates par rapport à la population.

En effet, pour constituer notre échantillon d'étude, nous avons tiré aléatoirement quinze écoles dont par chacune, nous avons retenu un chef d'établissement ainsi un élève finaliste, cela a fait à ce qu'on puisse avoir 15 chefs d'établissement comme la première strate, 15 élèves comme deuxième strate et nous avons enfin sélectionné aléatoirement les inspecteurs pour retenir 15 qui constituent la troisième strate de notre échantillon.

2.2. Instrument de récolte des données

Depelteau (2011), affirme que le choix d'un instrument de mesure dépend du type de phénomène observé. Dans le cas de notre recherche portant sur la fuite aux examens d'état en R.D.Congo, un questionnaire d'enquête est choisi comme instrument de récolte des données.

Grawitz M. (2001), souligne ici que le choix des questions dépend surtout de certains facteurs liés à la situation. D'abord l'objectif du questionnaire, du groupe de questions ou de la question elle-même. Il est important de connaître des possibilités et les limites de chacun de ces types de question, pour les utiliser de la façon la plus adéquate. Le choix dépend surtout de certains facteurs liés à la situation. Compte tenu de cette affirmation, notre questionnaire est constitué de deux questions ouvertes et questions.

La répartition de nos questions selon les thèmes, est mieux présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Spécification du questionnaire/thème

Thèmes	n° questions	nbre de sous questions
1. Connaissance de la pratique	1, 2, 3, 4,	9
2. Origine de la fuite	5	5
3. Les acteurs impliqués	6	4
4. Conséquence	7	0
5. Comment éradiquer	8	0
Total	8	18

Commentaire : la lecture de ce tableau nous indique que notre questionnaire est composé de 8 questions dont 4 sur la connaissance de la pratique, 1 sur l'origine de fuite, 1 sur les acteurs impliqués, 1 sur les conséquences et 1 sur comment éradiquer. Avec 18 sous questions dont 9 pour la connaissance de la pratique, 5 pour l'origine de fuite, 4 pour les acteurs impliqués.

3. PRESENTATION DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

3.1. Présentation des données

Les données sont présentées en fonction des thèmes retenus.

3.1.1. Thème 1 Connaissance de la fuite aux examens d'état

A travers ce thème, nous voulons savoir si nos enquêtés connaissent l'existence de cette pratique qui se fait à répétition pendant le déroulement des épreuves de fin d'études secondaires dans la ville de Kisangani.

Tableau n°2 Connaissance de la fuite par les inspecteurs

Questions	oui	Non	indécis	total
1. Connaissez-vous qu'il existe la fuite aux examens d'état ?	41	0	4	45
2. Vous avez été informé à partir de :				
a. La voie des ondes	10	27	8	45
b. De la bouche à l'oreille	19	18	8	45
c. Vécu soi-même la pratique	38	0	7	45
3. Dans quelle session s'effectue cette pratique				
a. Session ordinaire	39	0	6	45
b. Hors session	27	5	13	45
c. Les deux sessions	34	7	4	45
4. Elle concerne :				
a. Les écoles privées	31	0	14	45
b. Les écoles publiques	24	8	13	45
c. Toutes les deux	42	2	1	45

De la lecture de ce tableau nous montre que la pratique existe car sur 45 de nos enquêtés, 41 ont répondu oui à la question posée. Quant à la source de l'information, 38 des enquêtés ont vécu eux-mêmes comment les candidats aux examens d'état manipulent les items résolus avant l'épreuve. Concernant la session à laquelle cette pratique se réalise, nous remarquons les avis partagés : 39 des sujets soutiennent que cette pratique se fait plus en session ordinaire de 4 jours par contre 27 enquêtés prouvent qu'elle se réalise aussi en hors session. Donc, la fuite se fait dans toutes les deux sessions ; ceci est prouvé par 34 des enquêtés

Thème 2 : Origine de la fuite

S'agissant de l'origine de fuite, nous voulons à travers ce thème, savoir où sortent les items résolus avant la passation des épreuves. A cela, les questions ci-après ont été posées : « la fuite s'effectue » :

- A partir des sélectionneurs des items à Kinshasa ?
- Au niveau des Provinces lors de déballage des malles à l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) ?
- Lors de déploiement des colis vers les centres de passation ?
- Par les agents de la sécurité au centre ?
- Par des candidats eux-mêmes dans le centre ?

Les réponses en rapport avec ces questions sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 3 Origine de cette pratique

Questions	oui	non	indécis	Total
1. A partir d'où s'effectue la fuite				
a. Des sélectionneurs des items à Kinshasa	41	1	3	45
b. Des Provinces pendant le déballage	2	35	8	45
c. Lors de déploiement des items aux centres	16	8	21	45
d. Des policiers et autres agents de sécurité	25	11	9	45
e. Des candidats eux-mêmes au centre	33	2	10	45

Il ressort de ce tableau que sur 45 sujets, de notre échantillon, 41 sujets ont confirmé l'origine de fuite des questions à partir des sélectionneurs des items à Kinshasa, suivi des candidats eux-mêmes au niveau de centre de passation dont la fréquence s'élève à 33, des policiers et autres agents de sécurité viennent à la troisième position avec une fréquence de 25 sujets. Par contre, lors de déploiement et le déballage au niveau des Provinces sont minimisés avec comme fréquences respectueusement de 16 et 2.

Thème 3 : Initiative de collecte d'argent

En rapport avec ce thème, nous voulons juste savoir cette initiative provient de qui ? et le tableau ci-dessous nous dira plus

Tableau n° 4 Initiative de collecte d'argents

Questions	oui	non	indécis	Total
1. Initiative de collecte d'argents provient de :				
a. Des chefs d'établissement	12	15	18	45
b. Des inspecteurs itinérants	2	40	3	45
c. Des élèves eux-mêmes	42	0	3	45
d. Des membres des réseaux	34	7	4	45

L'analyse de ce tableau nous montre que l'initiative de collecte d'argent pour l'achat des items provient d'abord des élèves eux-mêmes avec un taux de 42 suivi de membres des réseaux de vente des items avec un taux de 34.

Thème 4. Conséquences de cette pratique

Après avoir analysé l'origine de cette pratique, nous voulons connaître les conséquences qui peuvent en découler. A cela, une question ouverte a été posée : Quelles sont les conséquences ladite pratique peut-il entraîner sur la formation des apprenants ?

Les réponses à cette question sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°5 Conséquences de la fuite

Conséquences	f
1. Baisse de niveau d'enseignement	33
2. Développement de la médiocrité	40
Total	73

En lisant ce tableau, nous remarquons que la fréquence la plus élevée sur les conséquences que cette pratique entraîne, est la baisse de niveau d'enseignement avec une fréquence de 73,33 des sujets qui pensent que cette pratique entraîne plutôt le développement de la médiocrité au près des candidats qui présentent l'examen d'état.

Thème 5. Comment éradiquer

Ce thème nous fournit des éléments des mesures appropriées pour éradiquer cette honte pratique qui continue à déshonorer notre système d'enseignement à travers son instrument de mesure du niveau national qui est l'Examen d'Etat.

La question ci-après a été posée : que faire pour mettre fin ou éradiquer cette pratique qui déshonore le système éducatif congolais ?

Tableau n°6 Comment éradiquer la fuite

Pour éradiquer, il faut :	f
1. Une bonne prise en charge des acteurs	8
2. Une sanction sévère aux contrevenants	15
3. Une prise de conscience de ces acteurs	7
4. Un recours aux questions des types traditionnels	9
5. Une suspension des messages téléphoniques pendant cette période des examens	6
6. La multiplication de séries des items	10
Total	55

A l'observation de ce tableau, pour éradiquer définitivement cette pratique, 15 de nos enquêtés proposent des sanctions sévères à l'endroit de tous les contrevenants impliqués dans cette pratique, suivi de 10 de nos sujets soutiennent la multiplication des batteries

d'épreuves de sorte que chaque centre puisse avoir une série, 9 sujets de nos enquêtés exigent l'usage des questions à type traditionnel aux épreuves d'Etat, la prise en charge des acteurs éducatifs vient à la quatrième position avec une fréquence de 9 et par contre la prise de conscience des acteurs et suspension des messages éloquentes phoniques viennent successivement aux cinquième et sixième positions avec des fréquences de 7 et 6.

1.3.1. Discussion des résultats

Les résultats tels qu'ils sont présentés dans nos tableaux sont muets et nécessitent une interprétation pour leur donner un sens. C'est l'objet de cette section. Et cette interprétation se fait selon les thèmes retenus et, ce, question par question.

S'agissant du premier thème relatif à la connaissance de la pratique, les résultats montrent que la pratique existe dans notre système d'évaluation, sur 45 sujets enquêtés, 41 ont confirmé l'existence de cette pratique. Quant à la source d'information, 38 sujets n'étaient pas informés de bouche à l'oreille, ni par la voie des ondes de cette pratique néanmoins ils ont vécu eux-mêmes l'effet. (Voir le tableau n°2).

Quant au deuxième thème, relatif à l'origine de fuite des questions, 41 sur 45 enquêtés ont montré que les items sortent à partir des sélectionneurs à Kinshasa et parviennent aux candidats à travers les messages téléphoniques la veille de la passation de ces épreuves. Les questions que nous pouvons nous poser sont à savoir « pourquoi font-ils ça ? » « Qu'est ce qui les pousse à agir de la sorte ? » « Est ce qu'ils ne sont pas bien motivés pour faire ce travail ? »... Voici tant de questions qui nous poussent à réfléchir

Par rapport au troisième thème relatif à l'initiative de collecte d'argent de fuite, les études montrent que ce sont les candidats eux-mêmes qui sont à la base de se sensibiliser pour trouver l'argent d'acheter les items dans leurs manoirs. A ce niveau, nous nous posons la question : « pourquoi les candidats doivent agir de la sorte ? », « ils font ça parce qu'ils ont peur des échecs ? », « est-ce que le niveau de difficulté des examens est bien dosé ? »

Concernant le quatrième thème relatif aux conséquences de cette pratique, à ce stade, la question qu'on se pose est celle de savoir quelles conséquences que cette pratique entraîne-t-elle sur la qualité de la formation de nos enfants ?

Pour répondre à cette préoccupation, KASONGO (1980) montre dans son étude portant sur : l'approche des élèves finalistes des humanités sur le rendement des examens d'Etat, 64% et 86% d'élèves reconnaissent que les aptitudes des élèves ont de l'influence sur les résultats des Examens d'Etat. Ceci est prouvé à travers notre étude que le fait de se livrer plus à la pratique de fuite des questions, les aptitudes ne jouent plus ses rôles et entraînent l'enfant à la paresse ; d'où il y a baisse de qualité de formation car les enfants ne s'appliquent plus en classe et ne font qu'attendre la veille pour commencer les marchandages des items.

Considérant le cinquième thème qui parle de : comment éradiquer cette pratique, MISENGA et BAMWISHO (1982) dégagent quelques problèmes soulevés par les Examens d'Etat, les valeurs et mérites de cet instrument de mesure. Ils se posent la question : faut-il supprimer ou maintenir le système d'examen d'état au zaïre (Congo) ? Ils soulèvent que

proposer la suppression des examens d'état, c'est procéder à une vue illusoire de la réalité car dans tous les régimes scolaires, une forme de contrôle de rendement des élèves est indispensable. Les examens d'état demeurent donc pour le moment nécessaires. C'est dans leur perfectionnement et la formation des élèves qu'il faut chercher un remède si l'on veut réduire le nombre d'échecs sans toutefois négliger la qualité.

Par rapport à notre sujet, qui parle de fuite des items lors de la passation des épreuves d'état, la quelle affaiblie les élèves finalistes et entraîne sensiblement la baisse de la qualité d'enseignement dans notre système, nos enquêtés proposent des sanctions sévères à l'endroit de tous les contrevenants et l'approche sur multiplication des séries d'items aussi l'usage des questions à type traditionnel au lieu des questions à choix unique sont les mieux indiqués. Cela pouvait réduire sensiblement cette pratique et rendre à l'instrument sa crédibilité ainsi que son objectivité. La question qu'on se pose est savoir si « les stratégies avancées par les enquêtés sont-elles faisables ? »

CONCLUSION

Notre objectif dans cette étude est triple :

Nous voudrions d'abord découvrir ce qui est à la base de fuite des questionnaires des examens d'Etat car c'est une entreprise nationale qui engage non seulement l'avenir de l'enseignement, et par voie de conséquence celui de l'intelligent congolais.

En outre, soulever les conséquences que cette honte pratique peut entraîner sur la formation de nos enfants ;

Et enfin, identifier l'instance et les acteurs qui sont à la base de fuite des items qui, est entrain de suicider avec amertume le système d'enseignement en R.D.Congo car le meilleur gage de la réussite de celui-ci est le sens profond et éprouvé de l'objectivité c'est-à-dire tout candidat qui mérite un diplôme d'état doit nécessairement l'obtenir sans une voie frauduleuse.

L'analyse de notre enquête nous a conduit à dire que les items résolus et se trouvant entre les mains des candidats ne sortent qu'à Kinshasa à partir des inspecteurs sélectionneurs des questions en passant par leurs réseaux mafieux dans des provinces, 41 sur 45 de nos enquêtés ont confirmé le fait.

Ce système affaiblit les candidats, à ne pas se concentrer, à ne pas bien assimiler la matière puisqu'ils savent qu'à la fin, il y aura la fuite. Comme conséquence : la baisse du niveau que tout le monde décrit à ce jour.

En considérant des précautions à entreprendre les enquêtés souhaitent des sanctions sévères à l'endroit de tous les contrevenants de cette pratique, proposent l'usage des questions à type traditionnel, la suspension des messages téléphoniques pendant cette période et surtout la multiplicité de séries de cahiers d'items pouvant permettre à chaque centre de

passation d'avoir les siens propres pour l'ensemble de territoire national afin de résoudre tant soit peu à cette situation honteuse.

A ce propos, les résultats auxquels nous avons abouti ont confirmé nos hypothèses.

Pour terminer, disons que les conclusions tirées de cette étude ne sont pas à considérer de façon absolue, il faudra plutôt les envisager comme des hypothèses car une investigation beaucoup plus approfondie pourrait éventuellement les modifier.

BIBLIOGRAPHIE

1. Gonzague Y. (2014), les effets de l'évaluation externe des acquis des élèves sur la pratique des enseignants, Thèse de Doctorat, université de Fribourg, suisse, faculté des lettres
2. Wirthner M. et Ntamakilora L.,(2008), des épreuves de références au service de l'évaluation des enseignants. Quelle évaluation des enseignants au service de l'école ?, actes du séminaire AIDEP, 6 et 7 décembre 2007, Leysin
3. De Landsheere D (1979), dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation, Paris : PUF
4. Dierendonck C.(2008) comment les évaluations externes des acquis des élèves sont-elles perçues par les enseignants du primaire dans les cantons de Neuchâtel, vaud et Fribourg ? enquête exploratoire. Neuchâtel : IRDP
5. Huguerin JM et Soguel N. (2013), les systèmes d'indicateurs des établissements scolaires de suisse : quelle cohérence avec ces déterminants de la performance scolaire ? Inc. Maroy (Dir), l'école à l'épreuve de la performance. Les politiques de régulation par les résultats (p.157-180). Bruxelles : De Boeck Supérieur.
6. Chrahay M.(2009), articuler l'évaluation en classe et le pilotage des systèmes, est-ce possible ? in L. Mottier Lopez et M.Crahay(Ed), évaluation en tension. Entre la régulation des apprentissages et le pilotage des systèmes (P.233-251). Bruxelles, De Boeck.
7. David M.(1999), the impact of high-stakes testing on teachers and students in Nord Caroline. The Phi kelta Kappan, 81(3), 199-203
8. Looney J.(2009), Assesment and innovation in education. OECD Education working papers.
9. Amrein B. et al (2003), reading scores in states with and without high-stakes texts ; Response to Rasenshine. Education policy analysis archives, 11(25)
10. Haney W.(2000), the Myth of the texas miracle in education. Education policy analysis archives, 8(41)
11. BAMWISHO M. et MISENGA M. (1982), Problématique des examens d'état, une contribution à l'étude du rendement de l'enseignement scolaire du Haut-Zaïre, n° 65/66 série I n° 21
12. DEPELTEAU F. (2011), La démarche d'une recherche en sciences humaines, de Boeck
13. GRAWITZ M. (2001), Méthodes des sciences sociales, 11^e édition, Dalloz

14. KASONGO K. (1980), Approche d'opinion des élèves finalistes des humanités sur le rendement des examens d'état, Mémoire Inédit, UNIKIS, F.P.S.E
15. LAMOUREUX A. (2005), Recherche et méthodologie en sciences humaines
16. MANDE L. (2006), Le pourcentage obtenu aux examens d'état et le rendement des étudiants le long du cursus universitaire, TFC, Inédit, UNIKIS, F.P.S.E
17. Recueil des Directives et Instructions officielles de l'enseignement (1998), 3^e édition, Elisco
18. Revue de l'Inspecteur de l'enseignement (2016), 50^e édition, n° 13 Bis
19. Synergie des Evêques du Congo (2019), 56^e Assemblée plénière